



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 mai 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/06/2010

D - 20100241

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 31 mai Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Suspension de séance de 17h43 et reprise à 17h53

Etaient Présents :

Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Michel GAUTE, M. Nicolas BRUGERE, M. Jean-Charles PALAU,

***Diversité. Attribution d'aides en faveur des associations.
Adoption. Autorisation.***

Mme Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur de la diversité.

Cette action s'articule autour des axes suivants :

- La mise en valeur de la diversité bordelaise
- La sensibilisation et les actions en faveur du mieux vivre ensemble
- Le soutien aux actions mémorielles

Sur ce dernier axe, dans le cadre de la célébration du cinquantenaire des indépendances africaines, Bordeaux accueillera tout au long de l'année des manifestations variées, tournées vers le grand public, pour mettre à l'honneur les dimensions africaines de la Ville.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal a décidé d'affecter une enveloppe globale pour la diversité, d'un montant de 22 000 euros.

Sur cette base, je vous propose de procéder à une première affectation d'une partie de ces crédits en faveur des associations, ce qui représente à ce jour, un montant total de 8 600 euros.

Ces propositions s'établissent comme suit :

Associations / Bénéficiaires	Objet	Montants (en euros)
Association Franco-Vietnamienne Bordeaux-Aquitaine	Faire connaître au plus grand nombre la richesse de la culture franco-vietnamienne, en organisant des manifestations artistiques	300
Cinéma Africain promotion	Promouvoir le cinéma africain par l'organisation de ciné-palabres et la diffusion de films	1 500
Maison d'Algérie d'Aquitaine	Poursuivre le relais social et promouvoir le patrimoine culturel algérien	800
SOS Racisme Gironde	Accompagnement des personnes victimes de discriminations, actions de sensibilisation et d'information	1 000
Institut de Découverte et d'Etudes du Monde Musulman (IDEMM)	Mise en place de cycles d'études sur la civilisation arabo-musulmane, apprentissage de la langue arabe, promouvoir la recherche	2 000
Association Sud Caravan	Coordination d'un temps fort festif « Bordeaux fête l'Afrique », festival interculturel et artistique avec concerts, animations, ateliers, marché africain	3 000

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2010, article 657.4 CEX VIE SS – enveloppe 019377.

Par ailleurs, une subvention de 15 000 euros est proposée par la Direction Générale des Relations Internationales pour l'Association Sud Caravan afin d'assurer une partie des cachets d'artistes participant à l'opération "Bordeaux fête l'Afrique" les 19 et 20 juin prochains. Le montant correspondant sera prélevé sur le compte 020716 – CEX APPUIB.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

verser ces subventions à chaque association.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 31 mai 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Anne BREZILLON
Adjoint au Maire

